

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : MIGLYOL® 840  
Nom chimique : acide decanoïque, mélange de diesters avec l'acide octanoïque et le propylèneglycol  
N° CE : 271-516-3  
N° CAS : 68583-51-7  
Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119979057-26-0003

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Utilisation de la substance/mélange : Ingrédient cosmétique  
Utilisation industrielle  
Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

**1.2.2. Utilisations déconseillées**

Restrictions d'emploi : Aucun(e)

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fabricant/fournisseur**  
IOI Oleo GmbH  
Arthur-Imhausen-Str. 92  
D-58453 Witten - Germany  
T +49 40 280031-0

**Adresse e-mail de la personne compétente:**  
MSDS@ioioleo.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : ORFILA (INRS) Tel. : +33 (0)1 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Non classé

**Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

Pas d'informations complémentaires disponibles.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Étiquetage non applicable

**2.3. Autres dangers**

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
acide decanoïque, mélange de diesters avec l'acide octanoïque et le propylèneglycol	(N° CAS) 68583-51-7 (N° CE) 271-516-3 (N° REACH) 01-2119979057-26-0003	-	Non classé

**3.2. Mélanges**

Non applicable

# MIGLYOL® 840

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les troubles continuent, consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever les vêtements sales. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Enlever les verres de contact. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Jet d'eau bâton.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. des vapeurs irritantes.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Autres informations	: Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Assurer une ventilation d'air appropriée. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ecarter toute source d'ignition.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.  
Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Porter des vêtements de protection (voir chapitre 8). Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Eviter la pénétration dans le sous-sol.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant sable, sciure de bois, kieselguhr. Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination.  
Autres informations : Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 7. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Précautions à prendre pour la manipulation. Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

# MIGLYOL® 840

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Indications concernant le stockage commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

##### Protection des mains:

Gants de protection résistants aux produits chimiques. EN 374. La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre

##### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité étanches. EN 166

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

##### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. EN 143. Filtre A. Filtre A/P1.

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

##### Autres informations:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Oter rapidement les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Appliquer une crème émolliente. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: jaune clair.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: non déterminé
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: < -40 °C (1013 hPa; ASTM E 737-76)
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 342 °C (1013 hPa; ASTM E 737-76)
Point d'éclair	: 185 °C (1013 hPa; AOCS Tn 1a-64)
Température d'auto-inflammation	: 360 °C (1035-1040 hPa; EU Method A.15)
Température de décomposition	: non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: < 0,001 Pa (20°C; Relation quantitative structure-activité (QSAR))

# MIGLYOL® 840

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,92 g/cm <sup>3</sup> (20°C; DIN 51757)
Solubilité	: Eau: < 0,05 mg/l (20°C; pH 5,6-7,4; EU Method A.6)
Log Pow	: 5,21 (méthode OCDE 123)
Viscosité, cinématique	: 6,2 mm <sup>2</sup> /s (40°C; ISO 3104)
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 10.2. Stabilité chimique

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

acide decanoïque, mélange de diesters avec l'acide octanoïque et le propylenglycol (68583-51-7)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 401)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (Read-across: CAS 151661-88-0; EU Method B.3)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,916 mg/l (6h; aérosols; (méthode OCDE 403))

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: non déterminé
Indications complémentaires	: (méthode OCDE 404) lapin
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: non déterminé
Indications complémentaires	: (méthode OCDE 405) lapin
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Indications complémentaires	: Read-across (méthode OCDE 406) Cochon d'Inde
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

# MIGLYOL® 840

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Indications complémentaires	: Test d'Ames: Pas d'indications d'activité mutagène. (méthode OCDE 471) Caractère mutagène (Test sur des cellules de mammifères): aberration chromosomiques négative (méthode OCDE 473) Mutagénicité (test sur cellules de mammifères) : micronucléus négatif (méthode OCDE 474)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

### acide decanoïque, mélange de diesters avec l'acide octanoïque et le propylène glycol (68583-51-7)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	>= 1000 mg/kg de poids corporel/jour (méthode OCDE 408)
-----------------------------	---

Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
-----------------------	--

### acide decanoïque, mélange de diesters avec l'acide octanoïque et le propylène glycol (68583-51-7)

Viscosité, cinématique	6,2 mm <sup>2</sup> /s (40°C; ISO 3104)
------------------------	---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
--------------------------	--

Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
---	--

### acide decanoïque, mélange de diesters avec l'acide octanoïque et le propylène glycol (68583-51-7)

CE50 Daphnie 1	> 2,4 mg/l (48h; Daphnia Magna; EU Method C.2)
----------------	--

NOEC chronique crustacé	>= 0,02 mg/l (21d; Daphnia Magna; Read-across: CAS 853947-59-8; (méthode OCDE 211))
-------------------------	---

EC10, activated sludge, domestic	>1099 mg/l (3h, EU Method C.11, Read-across: CAS 853947-59-8)
----------------------------------	---

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### acide decanoïque, mélange de diesters avec l'acide octanoïque et le propylène glycol (68583-51-7)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
------------------------------	---------------------------

Biodégradation	82 % (28d; EU Method C.4-C)
----------------	-----------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### acide decanoïque, mélange de diesters avec l'acide octanoïque et le propylène glycol (68583-51-7)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	< 17
---	------

Log Pow	5,21 (méthode OCDE 123)
---------	-------------------------

Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.
------------------------------	-------------------------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### acide decanoïque, mélange de diesters avec l'acide octanoïque et le propylène glycol (68583-51-7)

Log Koc	4,511 (Relation quantitative structure-activité (QSAR))
---------	---

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### acide decanoïque, mélange de diesters avec l'acide octanoïque et le propylène glycol (68583-51-7)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
--

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
---

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	: Pas d'informations complémentaires disponibles.
------------------------	---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.
------------------------------------	---

# MIGLYOL® 840

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### - Transport par voie terrestre

Non applicable

##### - Transport maritime

Non applicable

##### - Transport aérien

Non applicable

##### - Transport par voie fluviale

Non applicable

##### - Transport ferroviaire

Non applicable

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

acide decanoïque, mélange de diesters avec l'acide octanoïque et le propylèneglycol n'est pas sur la liste Candidate REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat.

##### 15.1.2. Directives nationales

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Révision générale.

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
9.1	Propriétés physiques et chimiques	Modifié	
11	Informations toxicologiques	Ajouté	
12.	Autres informations	Ajouté	

# MIGLYOL® 840

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

	écotoxicologiques		
15	Évaluation de la sécurité chimique	Modifié	

### Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)
ADR	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
	RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
CAS	Chemical Abstract Service
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DNEL	Dose dérivée sans effet
EC50	Concentration médiane effective
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Code for Dangerous Goods
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
FDS	Fiche de données de sécurité
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
BCF	Facteur de bioconcentration
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DPD	Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD	Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane

Sources des données : ECHA (Agence européenne des produits chimiques). Indications du producteur.

Service établissant la fiche technique: : KFT Chemieservice GmbH  
Im Leuschnerpark. 3 64347 Griesheim  
Postfach 1451 64345 Griesheim  
Germany  
Tel.: +49 6155-8981-400 Fax: +49 6155 8981-500  
Service de fiche de données de sécurité: Tel.: +49 6155 8981-522

Personne de contact : Dr. Dagmar Hofmann

KFT SDS EU 06

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*